

Henri Buridant à monsieur Chord, 30 juillet 1898

Auteur·e : **Buridant, Henri (1864-1927)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (358r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Buridant, Henri (1864-1927), Henri Buridant à monsieur Chord, 30 juillet 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53264>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Date de rédaction [30 juillet 1898](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Chord](#)

Lieu de destination 61, avenue du Maine, Paris

Description

RésuméAccuse réception du mandat poste de 11 F pour le réabonnement de monsieur Chord à La Plata au journal *Le Devoir*. Annonce l'envoi des numéros du *Devoir* parus depuis janvier 1898.

NotesDeux lettres sont copiées sur le recto du même folio 358r. Henri Buridant adresse par erreur ce courrier à monsieur A. Chord, dont l'index du registre indique qu'il se trouve à La Plata (Argentine), adresse confirmée par l'index du registre de la correspondance n° 1999-09-58. Il s'agirait ici d'un autre monsieur Chord habitant à Paris.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Chord \[monsieur\]](#)

Lieux cités[La Plata \(Argentine\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/07/2025
